TRAJECTOIRE PERMIS

BY ADELINE

TRAJECTOIRE PERMIS
6 Place du Général de Gaulle
88000 Epinal

TRAJECTOIRE PERMIS
108 rue d'Alsace
88150 Thaon-les-vosges

1.4 Lieu de la piste Permis AM (quadricycles légers)

INFOS PRATIQUES

FORMATIONS AM 8h sur 2 demi-journées

- La théorie de 2h se déroule à l'auto-école.

- La pratique 6h se déroule, 1h en parking et 5h en circulation.

Nos écoles de conduite dispose de parkings situé dans les alentours des agences.

Pour s'inscrire, il faut avoir 14 ans minimum, posséder l'ASSR 1 ou l'ASSR 2.

RAPPEL de la législation :



Les quadricycles léger à moteur : La catégories AM permet de conduire dès 14 ans, souvent désignés "voiturettes", leur description légale est "véhicules à moteur à 4 roues à habitacle fermé". La charge utile est de 250 kg maximum. La vitesse maximale est 45 km/h. Le moteur a une cylindrée de 50 cm^3 maximum (ou moins de 6 kW). Cette catégorie n'est pas soumise au régime de permis à points.

Attention :

Si vous êtes né avant **1988**, vous n'avez pas besoin de titre de conduite pour conduire un quadricycle. Par ailleurs, vous n'avez pas besoin du BSR (catégorie AM) si vous avez déjà une autre catégorie de permis (par exemple le permis B) ou un titre européen équivalent.